POLITIQUE DE LA VILLE

Mise en place du conseil citoyen

Sept quartiers Cléonnais ont été retenus dans le dispositif « Politique de la ville ».

La politique de la ville est destinée à soutenir les populations des quartiers avec comme cadre un « contrat de ville ». Il engage des actions en faveur des habitants et intervient sur le cadre de vie et le développement de l'emploi. Les habitants seront les premiers acteurs de ce contrat de la ville avec la mise en place d'un conseil citoyen. Cette instance sera composée de volontaires, d'associations et d'habitants qui seront associés à l'ensemble des projets menés dans ces quartiers.
Afin de garantir la représentation des habitants, deux collèges constitueront le conseil citoyen :
- Les représentants d'associations et d'acteurs locaux
- **Les habitants du quartier** (collège déterminé par un tirage au sort)

Si vous habitez dans le quartier « Des Arts et Fleurs Feugrais » *(qui regroupe les quartiers des Fleurs, des Peintres, des Sculpteurs, Pierre Dac, la Croix, les Oliviers et la Mare aux Corneilles)* ***et si vous souhaitez vous investir dans votre quartier, vous pouvez déposer votre candidature avant le 27 février 2015 à l'adresse suivante*** : **conseilcitoyen@ville-cleon.fr**
Merci d'indiquer vos coordonnées précises (Nom, prénom, adresse postale et mail)

PROGRAMME NATIONAL DE RENOVATION URBAINE

Les quartiers des Feugrais et Fleurs rénovés

Le nouveau Programme National de Rénovation Urbaine a été dévoilé le 17 décembre dernier par le Président de la République. Les quartiers des Feugrais et Fleurs ont été classés en priorité nationale et vont bénéficier de ce financement exceptionnel.

L'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a désigné 200 quartiers d'intérêt national qui vont bénéficier du nouveau Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU). A l'échelle nationale, cinq milliards d'euros seront investis pour améliorer le cadre de vie des habitants et développer la mixité sociale. Les quartiers des Feugrais et Fleurs, dont 60% des logements sont situés sur Cléon et 40% à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, ont été sélectionnés pour en bénéficier. Cet ensemble sera restructuré pour offrir un nouvel environnement aux habitants en prenant en compte le cadre de vie, les logements et le développement économique. Les accès aux services publics et aux transports seront facilités. L'un des objectifs de ce programme est de faciliter l'accès et l'ouverture du quartier comme le précise le Maire de Cléon *« Nous souhaitons que ce projet intervienne sur l'espace public en élargissant les voies de circulation pour désenclaver ces quartiers. »*.

Soutien du Député

Le Maire de Cléon a tenu à remercier Guillaume Bachelay, Député de Seine-Maritime, pour son rôle très actif pour porter et plaider ce dossier. Pour le Député il s'agit de *« l'aboutissement d'un soutien constant à cette ambition partagée pour ce quartier de notre circonscription et pour ses habitants »* et souligne *« la mobilisation de la municipalité qui travaille de longue date sur ce projet »*.

Un projet finalisé en fin d'année

Le travail reste à faire : *« Avec les bailleurs sociaux, avec les habitants des quartiers concernés, avec nos collègues élus de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, il nous faut maintenant nous mettre au travail pour préciser et écrire notre projet. Il sera soumis, pour la fin de l'année, à l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain. »* précise Alain Ovide.